

*Diplôme de formation approfondie en sciences médicales 3e année (DFASM3)

UFR/Institut :
UPEC – UFR de Santé

Type de diplôme :
Diplôme d'Etat en Médecine

Niveau(x) de recrutement :
Bac + 5

Niveau de diplôme :
Bac + 6

Lieu(x) de formation :
Créteil – Campus Henri Mondor

Durée des études :
1 an

Accessible en :
Formation initiale,
Formation continue

Présentation de la formation

Le deuxième cycle des études médicales a pour objectif l'acquisition des compétences génériques permettant aux étudiants d'exercer par la suite, en milieu hospitalier ou en milieu ambulatoire, les fonctions du troisième cycle et d'acquérir les compétences professionnelles de la formation dans laquelle ils s'engageront au cours de leur spécialisation.

Les objectifs de la formation sont définis dans l'article 5 de l'arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du premier et du deuxième cycle des études médicales.

Capacité d'accueil

200

Compétence(s) visée(s)

Un certificat de compétence clinique, dont les modalités sont détaillées en annexe du présent arrêté, est organisé au cours des deux derniers semestres de formation. Ce certificat est destiné à vérifier les compétences acquises par les étudiants et leur capacité à synthétiser les connaissances acquises. Le jury de ce certificat est pluridisciplinaire.

Poursuites d'études

Le cycle de DFASM est sanctionné obligatoirement par les épreuves nationales classantes (ECN) qui permettront l'affectation des étudiants pour le 3ème cycle des études médicales à une spécialité donnée et par centre hospitalier universitaire.

Débouchés professionnels

Les métiers de la santé sont nombreux et variés de même que les pratiques professionnelles : médecine générale, médecine spécialisée, recherche, industrie, métiers de la communication (journalisme), etc.

Organisation de la formation

La formation conduisant au diplôme de formation approfondie en sciences médicales comprend des enseignements théoriques, pratiques ainsi que l'accomplissement de stages. Elle tient compte des priorités de santé publique.

L'organisation des enseignements est définie par l'unité de formation et de recherche de médecine, puis approuvée par le président de l'université.

UE obligatoires

- Certificat de synthèse clinique et thérapeutique : 6 ECTS
- Conférence de préparation à l'ECN
- Lecture critique d'articles : 2 ECTS
- Certificat de compétences cliniques : 2 ECTS
- Stages hospitaliers (1x3mois et 1x4 mois) : 10 ECTS

Stage / Alternance

Les étudiants accomplissent trente-six mois de stages incluant les congés annuels dont le stage librement choisi intervenant entre la validation du deuxième cycle et la nomination en qualité d'interne, conformément aux dispositions de l'article R. 6153-47 du code de la santé publique.

Les stages hospitaliers pour l'année de DFASM 3 sont organisés d'un 1er stage d'octobre à décembre et d'un quadrimestre de janvier à avril dans les services hospitaliers (structures internes de pôles) du groupe hospitalier Henri Mondor et dans les hôpitaux rattachés par convention.

Les étudiants participent également obligatoirement à un minimum de 25 gardes au cours du DFASM.

- > Charte des stages et gardes
- > Article R. 6153-47 du code de la santé publique

Calendrier pédagogique

- Rentrée :
- Cours :
- Stages :

Modalités d'admission en formation initiale

Avoir validé le DFASM2.

En cas de redoublement au cours du deuxième cycle quel qu'en soit le motif, les étudiants accomplissent à nouveau 7 mois de stage incluant les congés annuels.

- > Article R. 6153-47 du code de la santé publique

Candidature

- Le transfert de dossier est obligatoire si vous souhaitez changer d'université au cours de vos études.
- Les étudiants de nationalité étrangère peuvent être admis à s'inscrire (Décret n°84-177 du 25 juin 1998).

- > Demande de transfert

Responsables pédagogiques

Responsable : Philippe LECORVOISIER
Co-responsable : Emilie SBIDIAN

Scolarité

Faculté de Santé – Université Paris-Est Créteil (UPEC)
8 rue du Général Sarrail – 94010 Créteil Cedex
Département des études médicales – Bât. modulaire A – 1er étage
Tél : 01 49 81 35 52
Mail : dfasm3@u-pec.fr

